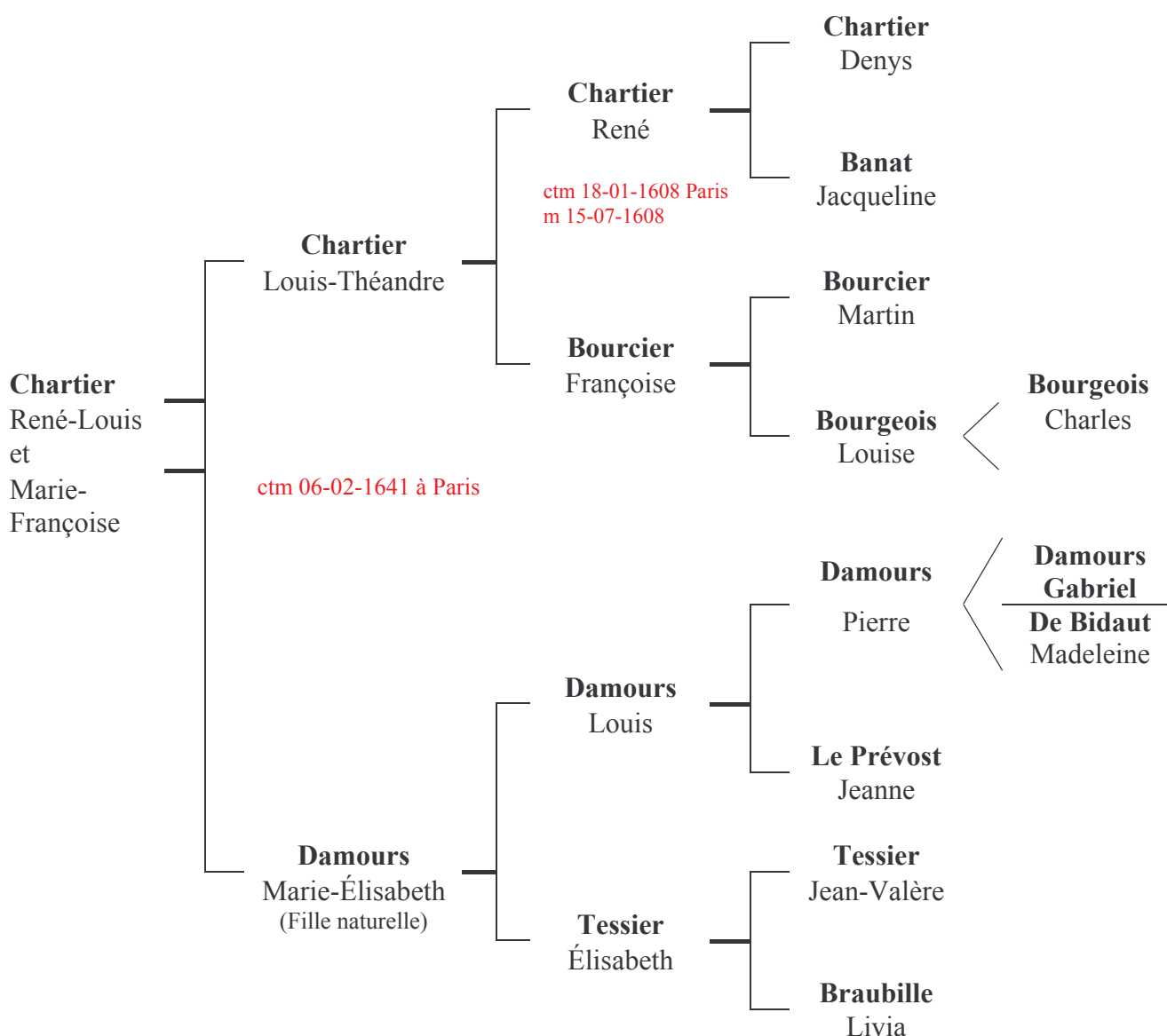


# Famille Chartier de Lotbinière

La famille Chartier de Lotbinière a joué un rôle très important dans les domaines politique, social, culturel et économique au Canada au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Le premier de la lignée des Chartier à être arrivé au Canada est René Chartier, prêtre et chapelain des Ursulines. Il y séjourne de 1643 à 1647. Mais c'est son frère Louis-Théandre Chartier qui va ancrer la dynastie des Chartier. Ce dernier est accompagné de sa femme Marie-Élisabeth et de ses enfants René-Louis et Marie-Françoise.

On a dit de Louis-Théandre Chartier qu'il est le « père de la magistrature canadienne ».



### *Des origines provinciales mais honorables*

La famille Chartier de Lotbinière n'est pas d'ancienne noblesse comme certains ont pu l'affirmer.

Pierre-Georges Roy dans ses *Lettres de Noblesse* affirmait ainsi que les Chartier de Lotbinière descendaient d'une vieille famille noble dont l'ancêtre le plus lointain était Philippe Chartier né à Dijon en 1345.

Louis-Théandre Chartier est le fils de René ou René-Pierre, un provincial, et de Françoise Boursier. Il est originaire de la paroisse Notre-Dame de Paris (Île-Saint-Louis), et serait né vers 1612. Il a un frère, René qui est prêtre et chapelain des Ursulines au Canada.

Le père de Louis-Théandre occupe une place importante à la cour du roi Louis XIII. Il est conseiller au parlement, médecin ordinaire du roi (1611), médecin de Mesdames, sœurs de Sa Majesté (1617) et professeur royal. Il a également été professeur de chirurgie ainsi que de pharmacie à la Faculté de médecine. Il enseigna un temps les belles-lettres à Angers et la rhétorique à Bayonne.

René Chartier est fort instruit et parle grec et latin. Il s'intéresse aux humanités, à la philosophie, à la religion, aux mathématiques et à la jurisprudence. Sa soif de connaissance le conduit à s'intéresser au travail de l'édition.

En 1608, il possédait pas moins de 1 900 ouvrages mais à sa mort il ne lui en restait plus que 364.

En 1617, René Chartier demeure à Paris, rue Troussevache, paroisse Saint-Jacques de la Boucherie, et en 1634, rue des Fossés, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois.

Le 15 juillet 1608, René Chartier épouse en premières noces, probablement à l'église Saint-André-des-Arts, Françoise Boursier, femme de chambre de la reine. Ils avaient précédemment contracté mariage le 18 janvier 1608 à Paris. Ils eurent 6 enfants.

D'après le contrat de mariage, on sait que René Chartier n'avait pas une ascendance noble et que son père, Denys Chartier, était originaire de Montoire en Loir-et-Cher où il exerçait le métier de marchand.

René Chartier est en général qualifié de « noble homme » et ne porte pas le titre d'écuyer et encore moins ceux de « sieur » ou de « seigneur. »

Le 18 mai 1634, René épouse en secondes noces par contrat Damoiselle Marie Lenoir. 5 enfants naîtront de cette union.

Louis-Théandre intentera un procès contre sa famille pour obtenir sa part dans la succession de son père. Le

Les parents de **Françoise Boursier** sont Martin Boursier, valet de chambre du roi, maître barbier et chirurgien du roi, et Louise Bourgeois, sage-femme, fille de Charles Bourgeois. Ils auront trois enfants.

**Louise Boursier**, qui fut l'élève d'Ambroise Paré, laissa une œuvre écrite importante.



18 septembre 1688, il se désiste de toutes ses prétentions sur l'héritage de son père. Le sieur Chartier décédera à Paris peu de temps après.

### ***Louis-Théandre Chartier : un départ arrangé***

Ce n'est qu'en 1651 que Louis-Théandre Chartier part pour le Canada avec sa famille pour des raisons qui semblent pour le moins obscures. Néanmoins le Journal des jésuites indique que le 20 septembre 1646 arrivait à Québec « ledit sieur de Laubinière » sans préciser de qui il s'agit réellement.

D'après une lettre du marquis de Lotbinière (Michel Chartier) à Monsieur Caulet, le 26 janvier 1787, « la famille de Louis-Théandre Chartier, l'aurait fait passer en Canada, après avoir fait créer en sa faveur la place de lieutenant-général de la prévôté et amirauté à Québec (...) pour se débarrasser (de lui) et ne l'avoir pas sous les yeux avec sa femme et ses enfants, (...) ruiné comme il l'était par sa dépense folle et dissipation de 15 à 16 années de mariage, ce qui lui avait été très avantageux. »

Louis-Théandre Chartier épouse par contrat Marie-Élisabeth Damours le 6 février 1641, par-devant Lorimer et Nourry, notaires au Châtelet de Paris. Il porte alors le titre d'écuyer, un titre réservé exclusivement aux nobles. Son père et ses frères portent quant à eux le titre de « noble homme. »

Fille majeure, Marie-Élisabeth Damours demeurait rue Beaujolais, Marais du Temple, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs. Elle apportait en dot cinq maisons sises à Paris et dans ses environs et d'autres biens communs entre le sieur du Laurent et damoiselle Élisabeth Tessier, sa femme.

Au moins deux enfants naîtront de leur union : René-Louis et Marie-Françoise qui les accompagneront dans leur voyage.

Dans une lettre de l'intendant Duchesneau au ministre datée du 13 novembre 1680 est confirmée la mauvaise réputation de Louis-Théandre. Sa fille Marie-Françoise se plaint d'avoir « *perdu mille livres qui lui furent accordées l'année dernière, et partie des 600 livres de la présente que son père le sieur chartier, auquel elle avait donné sa procuration, a consommées par ses débauches et il est demeuré à Paris.* »

**Marie-Élisabeth Damours** est la fille naturelle de Louis Damours et d'Élisabeth Tessier et serait née vers 1613 à Paris. Elle a trois autres frères et sœurs dont Mathieu Damours, seigneur des Chauffours et de La Morandière, qui épouse à Québec Marie Marsolet. Marie-Élisabeth Damours pourrait être parente avec Jean de Lauson, gouverneur de la Nouvelle-France.

Son père Louis Damours se maria à deux reprises : **1)** en 1602 à Saint-Landry avec Marie Regnault (quatre enfants) ; **2)** le 11 septembre 1614 avec Anne de Gravelle.

Marie Regnault est la cousine de Marie Lenoir, la deuxième épouse de René Chartier. Ce dernier devient par son remariage cousin par alliance avec Louis Damours.

Elle est issue d'une grande famille noble qui trouve ses origines dans le Perche.

**Marie-Françoise Chartier** serait née en 1647 à Paris. Elle contracte mariage le 17 octobre 1672 avec Pierre Joybert de Soulanges et de Marsan, originaire de la Champagne, et l'épouse le même jour à Québec. Ils auront deux enfants.

Le couple se fixe en Acadie mais la jeune épouse ne s'y plaît pas. Marie-Françoise revient à Québec en 1675. Elle décède en France à Saint-Benoît de Paris où elle est inhumée le 18 avril 1732

Mais lorsque Louis-Théandre part en 1651, la Nouvelle-France ne lui est pas étrangère.

On sait que son frère René séjourne au Canada de 1643 à 1647, mais ce que l'on sait moins c'est qu'il a pu rencontrer Champlain par l'intermédiaire de son père qui l'a bien connu.

Louis-Théandre Chartier aurait-il voulu marcher sur les traces de Champlain ?

Il est fort possible qu'il porta très tôt un vif intérêt à la Nouvelle-France, ce qui le poussa à franchir l'Atlantique quand l'occasion se présenta à lui.

Enfant, le jeune Louis-Théandre a certainement entendu son père lui conter les aventures et les exploits de Samuel de Champlain car les deux hommes semblent avoir été assez proches.

René Chartier avait rédigé à la suite des discussions qu'il avait sans doute eues avec Champlain un projet de « société » concernant le règlement de la Nouvelle-France.

Ce projet de société est inséré dans la nouvelle version de l'ouvrage « Histoire de la Nouvelle-France » de Marc Lescarbot, premier récit historique ayant trait au futur Canada.

L'appui de René Chartier à la noble cause de Champlain est indéniable. En 1613 l'explorateur est logé chez le sieur Chartier à Paris, rue Troussevache, paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

D'après des accords passés le 16 janvier et le 5 février 1613 entre Samuel de Champlain et le marchand Mathieu Georges pour l'organisation d'une compagnie de traite en Nouvelle-France, il est précisé que les associés pourront se retirer chaque année au domicile du sieur Chartier, et ce, pendant douze ans.

### ***Une carrière remarquable***

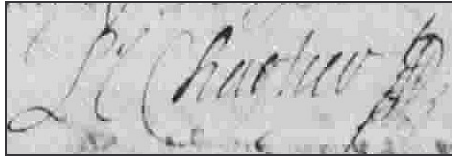
En 1651, la colonie ne possède pas encore un appareil régulier de justice. Les gouverneurs ont coutume de rendre eux-mêmes la justice en s'adjoignant à l'occasion quelques conseillers.

Le gouverneur-général Lauson décide d'y remédier en établissant à Québec une sénéchaussée. Chartier y est nommé procureur fiscal. Très vite, ce dernier occupe des fonctions importantes.

En 1656, Louis-Théandre est promu lieutenant général civil et criminel sous l'autorité du grand sénéchal Jean Lauson. Il porte le titre de juge en 1658.

En 1663 la sénéchaussée est abolie à la suite de la création du Conseil souverain. Le sieur Chartier occupe alors la fonction de procureur général en ce tribunal jusqu'en 1666.

Cette même année, il reçoit la charge de lieutenant général civil et criminel de la Prévôté de Québec. La compagnie des Indes occidentales, qui avaient hérité des privilèges de la Compagnie des Cent-Associés, lui attribue cet office sur « *le bon rapport qui nous a été fait (...) de ses bonnes vie, mœurs, religion (...) et de sa suffisance (sic), capacité et expérience au fait de la justice (...)* » Il démissionne en faveur de son fils le 25 octobre 1677, après 30 ans de magistrature.



Signature de **Louis-Théandre Chartier** tirée des registres de la Prévôté de Québec (Guy Perron, Prévôté de Québec, tome VI)

Malgré une carrière de 30 ans, l'intendant Jean Talon jugeait cet officier de justice « *peu propre à ce mestier* » (Observation faites pour Colbert).

### ***La seigneurie de la Lotbinière***

Tout au long de sa vie, Louis-Théandre Chartier de Lotbinière se constitue un beau domaine. Le 10 janvier 1654, il fait l'acquisition de la moitié de la seigneurie de Montmagny, qu'il revend à Jean Lauzon le 12 septembre suivant. Il possède une terre sur la côte Sainte-Geneviève à Québec. Le 25 mai 1661, il achète de Mathieu Huboust une maison à la Haute-Ville de Québec pour la somme de 1 200 livres. Il va conclure plusieurs transactions pour essayer d'éponger ses dettes.

Le 4 février 1667 a lieu chez le sieur Chartier le premier bal du Canada.

Son fils René-Louis Chartier de Lotbinière devient en 1672 le premier seigneur de Lotbinière, territoire correspondant aux limites actuelles de Saint-Louis de Lotbinière.

Le 3 novembre 1672, René-Louis reçoit de Jean Talon une concession de « *l'estendue de terre qui se trouve sur le fleuve Saint-Laurent depuis la borne de la concession du sieur Marsollet jusqu'à celle des Religieuses Ursulines, sur deux lieues de profondeur* ».

Les agrandissements de 1685, 1686 et 1693 font tripler l'étendue de la seigneurie. Ce premier seigneur, comme propriétaire terrien et entrepreneur de peuplement, concède les premières terres à l'embouchure de la rivière du Chêne et les terres voisines du Platon. En 1681, la population globale de la seigneurie est de cinquante-huit personnes. Mais ce ne sera qu'aux alentours de 1830 que la seigneurie de Lotbinière verra son seigneur s'établir sur ses terres.

Le Marquis Michel-Eustache-Gaspard Chartier de Lotbinière, troisième seigneur de Lotbinière (1749–1770), agrandit le domaine en acquérant les seigneuries de Rigaud, Vaudreuil, Rigaudville-Vaudreuil (Beauce) et celle de Beauharnois. Il devient alors le plus important propriétaire des anciennes possessions françaises d'Amérique du Nord. De retour en France en 1778, il recevra le titre de Marquis.

### ***René-Louis Chartier : sur les traces de son père***

René-Louis Chartier est baptisé à Paris le 14 novembre 1641 à Saint Nicolas-des-Champs et suit son père au Canada en 1651. Il fait ses études au collège des Jésuites de Québec où il fait forte impression.

René-Louis Chartier prit part à l'expédition malheureuse du gouverneur Courcelles, en 1666, contre les Iroquois. Le jeune Lotbinière laisse un poème burlesque sur ce voyage. D'après

certain, l'œuvre est longue, ennuyeuse et guère poétique. Son seul intérêt réside dans le fait qu'il s'agit du plus ancien poème écrit par un Canadien ou un Français instruit au Canada.

Tout comme son père, il occupe des fonctions importantes. Successivement, le jeune homme sera substitué du procureur général au Conseil souverain (1670-1674), conseiller en titre (1674), conseiller à vie (1675), lieutenant général civil et criminel de la prévôté de Québec (1677-1703) et premier conseiller au Conseil souverain (1703). Cette dernière nomination fait de lui le quatrième personnage en importance au Canada. On loue son honnêteté, son intégrité et sa compétence.

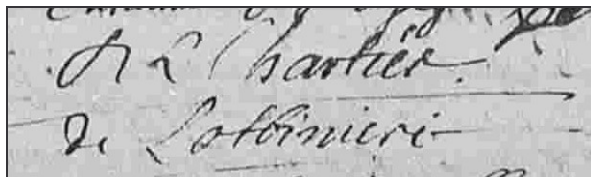
Outre ses fonctions judiciaires, René-Louis Chartier exerce aussi le métier d'officier dans la milice de Québec. Il est promu lieutenant-colonel le 2 juin 1673 et commande à plusieurs reprises des régiments de Québec.

**Poème sur « le voyage de Monsieur de Courcelles » (quelques vers)**

(...) <i>Mais ce lieu devenu stérile Ne vous fournissant point d'azile Fallut y faire des remparts De neige et de glaçons espars A labry de la belle estoille Bastir maisons d'un peu de toile Et se composer des hameaux Avec buchettes et rameaux</i>	<i>Ou l'on se tenoit a couvert Encor que tout y fut ouvert On remplissait un peu sa pense Mais hony soit qui mal y pense Puisque tout le monde endormy N'avoit du repos qu'a demy Et quainsy les troupes lassées Navoient que de bonnes pensées (...) Il y eut matiere de rire Que je ne scaurais vous descrire Car on voyait ces fierabras Pour nettoyer leurs museaux gras Se torcher au lieu de serviette De leur chemise ou chemisette Et quelques uns de leur capot Dont ils frottoient souvent leur pot Avec cette troupe animée Pour dessert vivant de fumée Ou de substance de tabac Vous passates ainsy le lacq Ou vous fistes quelque curée De quelque beste deschirée. (...)</i>
<i>Pour cela void on lespinette Soubs le haut boys et sans musette Le cedre la pruche et le pin Qu'on faisait sauter sans grapin Mais non sans chausser la raquette Aussy-tost la cabane faicte Se séchant en pendu d'Esté Chacun faisoit sagamité Et mangeoit en de la bouillie plus en fumée que momie (...) Le soir on plantoit le picquet Afin de faire sopiquet On n'y voioit rien de profane Chacun estoit en sa cabane</i>	

En 1701, il se laisse tenter par l'aventure commerciale en devenant agent général de la Compagnie de la colonie. Malheureusement l'avenir de la Compagnie est compromis par une mauvaise gestion. Chartier de Lotbinière est nommé agent général pour liquider et administrer les affaires de la Compagnie.

Le 24 janvier 1678, le sieur Chartier épouse en premières noces Marie-Madeleine Lambert qui lui donne dix enfants. Puis, il se remarie avec Françoise Zachée, veuve d'Antoine Gourdeau, le 16 mai 1701. Il décède à Québec le 3 juin 1709 et est enterré le lendemain.



Signature de **René-Louis Chartier de Lotbinière** tirée du registre de la Prévôté de Québec. (Guy Perron, Prévôté de Québec, tome VI)

Chargée d'honneur et de mérite, la famille Chartier de Lotbinière laisse derrière elle un impressionnant héritage culturel, économique et social. On compte aujourd'hui de nombreux descendants qui ont occupé pour certains d'entre eux des postes importants.